



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

Direction des Finances,
De la Commande Publique et
Des Affaires Juridiques et Immobilières
DFCPAJI_D2026_0117

**Demande de subvention
Rénovation des berges et des bassins du
parc Clémenceau**

**Dotation politique de la Ville (DPV) 2026 –
Préfecture du Nord**

Application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.2122-22 et L.2122-23 permettant la délégation de signature du Maire par le conseil municipal ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 7 du 28 mars 2026 portant délégation des compétences du Conseil Municipal au Maire et, notamment son 25° permettant au Maire de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions et de régulariser les actes et conventions y afférents ;

Considérant que le Parc Clémenceau, situé au cœur du quartier de Belencontre à Tourcoing entre les QPV Phalempins et Pont-Rompu, est le deuxième plus grand espace vert de la ville avec une superficie de 11 hectares ;

Considérant que ce parc a été aménagé dans les années 1930 avec plusieurs bassins qui nécessitent aujourd'hui une rénovation suite à des pertes importantes d'eau dues, d'une part, au phénomène des retraits et gonflements des argiles consécutivement aux sécheresses de ces dernières années, et d'autre part, à la perméabilité des sols qui ne favorise plus le maintien d'un niveau d'eau acceptable pour la faune présente dans ces bassins ;

Considérant que, s'agissant d'une opération d'envergure dont le poids budgétaire pour la Ville de Tourcoing est significatif, celle-ci souhaite solliciter un financement auprès de la Préfecture du Nord au titre Dotation politique de la Ville (DPV) 2026 ;

DECISIONS

Article 1 : De solliciter une subvention auprès de la Préfecture du Nord au titre Dotation politique de la Ville (DPV) 2026 pour le projet de Rénovation des berges et des bassins du parc Clemenceau.

Article 2 : Le montant de la subvention demandée est arrêté à : 350 000,00 € HT (trois cent cinquante mille euros hors taxe).

Article 3 : Les dépenses 2026 sont inscrites au budget 2026.

Article 4 : La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

Article 5 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance au Conseil Municipal.

Article 6 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la Trésorerie pour information.

Article 7 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de Tourcoing dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication. Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de ladite décision. Le Tribunal peut être saisi via l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le 22 MAI 2026

Doriane BECUE
Maire de Tourcoing

Accusé Réception en Préfecture le : 22 MAI 2026
Publié sur le site de la Ville le :



BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_D2026_0117 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 22/05/2026

Objet : Demande de subvention DPV 26 parc Clémenceau

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Finances locales - Subventions

Date de télétransmission : 22/05/2026 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 1034_001.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20260522-DAJI_D2026_0117-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 22/05/2026

